



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

PROJETS FEDERATEURS DES CLASSES
A.P.A.C. - PARTICIPATION DE LA VILLE -
ANNEE 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

-

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

ENSEIGNEMENT

**PROJETS FEDERATEURS DES CLASSES A.P.A.C. -
PARTICIPATION DE LA VILLE - ANNEE 2011**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort s'est engagée depuis de nombreuses années à soutenir financièrement, en complément de l'Education Nationale, les initiatives pédagogiques présentées par les enseignants dans le cadre des classes à projets artistiques et culturels (classe A.P.A.C.), qui s'articulent autour de 4 projets pour l'année 2010/2011 dont les thématiques sont les suivantes :

- sciences et EDD : l'eau dans la ville, de la Sèvre au robinet
- architecture et patrimoine : parcours dans une ville en transformation
- musique : les 10 ans du C.A.M.J.I. avec les 10 ans
- arts visuels : les enfants accueillent les clowns sur la colline

Ces projets fédérateurs sont coordonnés par des conseillers pédagogiques de l'Inspection Académique. La gestion administrative et financière est assurée par l'Association de Circonscription pour l'Animation Pédagogique et la Documentation Professionnelle (A.C.A.P.D.P.) située à l'école Ernest Pérochon.

La liste des écoles niortaises retenues pour l'année scolaire 2010/2011, s'établit comme suit :

Projets Partenaires et intervenants culturels	Nombre de classes concernées	Classes engagées
PFN1 Sciences et EDD L'eau dans la Ville : de la Sèvre au robinet	6 classes	1. Les Brizeaux CE2/CM2 : 23 enfants CM1 : 21 enfants CM1 : 21 enfants CM2 : 26 enfants 2. Louis Pasteur CLIS : 12 enfants 3. Pérochon CM1/CM2 : 20 enfants

Projets Partenaires et intervenants culturels	Nombre de classes concernées	Classes engagées
PFN2 Architecture et patrimoine Parcours dans une ville en transformation	5 classes	1. Louis Aragon CE2 : 23 enfants CM1/CM2 : 26 enfants 2. Jean Macé CE2/CM1 : 26 enfants 3. Edmond Proust CM1 : 19 enfants 4. George Sand CM2 : 29 enfants

PFN3 Musique Les 10 ans du CAMJI avec les 10 ans !	6 classes	1. Les Brizeaux CE2 : 25 enfants 2. Jules Ferry CLIS : 11 enfants 3. Jean Macé CM2 : 28 enfants 4. Jaques Prévert CE1/CE2 : 28 enfants CE2/CM1 : 28 enfants CM1 : 28 enfants
PFN4 Arts visuels Les enfants accueillent les clowns sur la colline	4 classes	1. Ernest Pérochon CP : 20 enfants 2. George Sand CP, CP/CE1.CE1 : 69 enfants
	21 classes	

Le coût global pour l'ensemble de ces projets s'élève à 12 500 €.

Il est proposé au Conseil de verser une participation financière de 8 000 € selon les modalités suivantes :

un acompte de 80% à l'A.C.A.P.D.P. au vu de la présente délibération ,

le solde après réalisation du projet sur présentation d'une attestation visée par l'Inspection Académique.

Les crédits nécessaires seront inscrits au B.P. 2011 en section de fonctionnement, imputation 6574-2551.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider d'une participation financière de 8000 € pour l'ensemble des projets fédérateurs des classes à projets artistiques et culturels (APAC) pour l'année 2011 ;

- verser un acompte de 80 % à l'A.C.A.P.D.P., puis le solde après la réalisation du projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
 L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE